



VENETTE

en action



Juin 2024

Le mot du Maire

Chers Venetteiens, chères Venetteiennes,

Nous sommes à l'aube d'un mandat qui se termine et notre premier objectif aura été de tenir nos engagements : chose faite.

En parallèle, nous avons écrit quelques pages supplémentaires dans le domaine des travaux, dans le domaine sportif et culturel, dans la solidarité, la sécurité ainsi que dans l'aspect propreté et environnemental de notre ville.

J'ai pu compter sur une équipe de techniciens et d'agents disponibles et en action. Et notre équipe municipale est restée soudée malgré une tempête sanitaire et économique sans précédent. Le monde associatif aura été force de propositions et au rendez-vous tout au long de ce mandat.

Bienvenue aux nouveaux habitants d'un nouveau quartier partagé entre 2 communes qui ont le même objectif : le Bien vivre ensemble avec la notion d'intégration au sein de la commune historique. D'ailleurs, je remercie l'ensemble des habitants qui auront joué un rôle fédérateur avec cette nouvelle arrivée.

Depuis le début de notre mandat en 2020, 10 nouvelles entreprises sont arrivées sur notre commune. Elles ont été créatrices d'emplois notamment pour les Venetteiens et Venetteiennes. Les répartitions des ZAC sont bien définies sans oublier un aspect agricole qui représente aujourd'hui plus de 40% de la surface totale du territoire. Venette représente une riche diversité dans ce domaine, ce qui fait notre particularité au sein de l'agglomération.

Je sais qu'il nous reste encore beaucoup de travail sur différents sujets et notamment poursuivre avec les différentes identités de l'État pour aboutir à une baisse du flux routier dans notre centre-bourg.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances estivales en famille, avec vos proches ou entre amis, pour que nous nous retrouvions plein d'enthousiasme à la rentrée prochaine.

Romuald SEELS, Maire

Marché du Terroir et de l'Artisanat

Samedi 14 décembre dernier, la salle des fêtes André Ledoux accueillait le traditionnel Marché du Terroir et de l'Artisanat. Les visiteurs se sont pressés toute la journée pour admirer les nombreux stands, l'occasion de découvrir les artisans locaux et de faire des cadeaux originaux. Il y en avait pour tous les goûts, de très belles créations qui ont laissé les visiteurs admiratifs. Sans oublier la parade lumineuse qui a fait une halte à Venette.



Course des Pères Noël

La 1^{ère} édition de la course des pères-Noël organisé par le Kiwani club en faveur de l'association COLSPAY HOSPITAL a rencontré un vif succès. C'est plus d'un millier de pères Noël qui a traversé le centre-ville de Compiègne, pris la direction du pont neuf pour traverser Venette et se sont dirigés vers le village de Noël de Margny les Compiègne.



Téléthon

Cette année encore, la commune de Venette s'est mobilisée avec enthousiasme et générosité pour soutenir le téléthon. Grâce à une multitude d'actions solidaires organisées par les acteurs locaux, la somme exacte de 46 954,98€ a été récoltée pour la dernière édition. Cette somme reflète l'investissement des associations, des bénévoles, des habitants, mais également des visiteurs venus soutenir cette noble cause. Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette belle mobilisation solidaire.



Agence Postale Communale

Dans les locaux de la Médiathèque

100, Rue André Mellenne

09 60 15 78 93

Horaires d'ouverture

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

ARC Rénov'

ARC Rénov', espace conseil de France Rénov', le Service Public de la Rénovation de l'Habitat, accompagne les propriétaires de maisons individuelles ou en copropriété privée dans leur projets de rénovation.

L'espace conseil proposé par l'Agglomération de la Région de Compiègne est ouvert à tous les habitants du territoire. En lien avec ses différents partenaires locaux, il délivre des **conseils** et un **accompagnement** neutres, gratuits et indépendants sur les différents sujets de la rénovation du logement : énergétique, autonomie, travaux lourds.

L'agence ARC Rénov' est située 6 quai de la République à Compiègne, près de la gare de Compiègne. Venez découvrir nos locaux complétés d'une matériothèque pour mieux vous guider. Nous vous recevons sur rendez-vous : au 03 44 85 44 95

Bâtiment du service technique

La construction du bâtiment technique touche à sa fin. Bientôt, les agents profiteront d'un bâtiment de 600m2 et pourront y stocker tout le matériel. Équipé de récupérateurs d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques, le bâtiment sera à terme autonome en eau et en énergie.



Propriétaires bailleurs : Travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise



Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent, or la prise en compte de la performance énergétique au titre de la décence est intégrée progressivement dans la loi.

Ainsi depuis le 1er janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le DPE (diagnostic de performance énergétique) atteint ou dépasse les 450 KWh d'énergie finale par m2 de surface habitable par an.

Il en va de même depuis le 1er janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F à compter du 1er janvier 2028 et à compter du 1er janvier 2030 les logements classés E.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de locations ou aux contrats de location en cours qui se reconduisent après ces dates.

La décence énergétique du logement ne peut donc être déterminée que par le biais du DPE. Pour mémoire ce diagnostic doit être annexé au bail lors de sa signature et ce depuis le 1er juillet 2007.

Votre bien nécessite des travaux de rénovation énergétique, et vous souhaitez définir quels travaux et comment procéder pour accéder à des aides : appelez l'ADIL de l'Oise au 03 44 48 61 30.

La MDPH devient la MDA

Depuis le 14 avril dernier les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de l'autonomie des personnes au Conseil Départementale de l'Oise ont fusionné pour devenir Maison départementale de l'Autonomie (MDA). Elle est située au :

Conseil départemental – Bâtiment Bénard
8-10 Avenue de l'Europe
60 000 BEAUVAIS

Commémorations



De nombreuses commémorations sont organisées tout au long de l'année. Ces journées commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Ouvertes à tous, les cérémonies officielles ne sont pas réservées aux seuls combattants ayant servi la nation. Elles permettent de ne pas oublier celles et ceux qui ont œuvré pour la paix.

Repas des aînés

C'est dans une grande convivialité que nos séniors ont pu se retrouver le samedi 7 décembre dernier et profiter de ce moment festif. Ce repas prend tout son sens lorsque l'on constate les sourires, les échanges et les retrouvailles qu'il permet. Diverses animations ont animé ce bel après-midi.



*Geneviève
BRUNET et
Lucien
LEBLANC,
doyen et
doyenne de
la Commune.*



Le Relai Petite Enfance de l'ARC

Vous êtes parents ou futurs parents, vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant, mais lequel ? Les solutions sont multiples sur le territoire de l'ARC et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Le Relais petite enfance (RPE) de l'ARC, service gratuit d'information, vous oriente selon vos besoins d'accueil et vous facilite la mise en relation avec les assistantes maternelles.

Le RPE vous accompagne aussi dans votre statut de parents employeurs et dans toutes vos démarches administratives.

Vous êtes professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels ou gardes à domicile), le RPE est un lieu d'information, d'échanges et d'écoute. Il vous propose un cadre pour échanger sur vos pratiques professionnelles par le biais de réunions à thème, d'ateliers, de la formation continue.

La commune de VENETTE compte 17 assistantes maternelles dont 35 % d'entre-elles utilisent régulièrement le service.

L'animatrice du RPE, éducatrice de jeunes enfants, propose des ateliers d'éveil à raison d'une fois par mois au complexe sportif de Venette. En 2024, elle a accueilli 119 enfants (dont 24 enfants différents) âgés de 6 mois à 3 ans accompagnés par cinq assistantes maternelles différentes. Ces matinées sont autant d'occasion d'échanger, de partager autour d'activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant.

Des événements festifs sont proposés favorisant les rencontres entre les enfants, les familles et les professionnelles. En décembre 2024, la commune de Venette a accueilli la Compagnie théâtrale MinosKropic pour un spectacle musical adapté au très jeune public « Tintamarre aux têtards têtus » : 64 personnes (enfants, parents et assistantes maternelles) s'y sont retrouvées.

Pour toutes informations 03 44 38 58 33 ou relaisnord@agglo-compiegne.fr.



Disparition de Bernard PARÉ

Bernard PARÉ, personnalité locale et très impliqué dans le tissu associatif de Venette, nous a quitté le 6 mars dernier.

Dès les années 70, il a développé le « sport pour tous » dans de nombreuses disciplines comme ; le handball, la danse, le tennis, et plus récemment la gymnastique douce et le yoga.

Président de deux associations, le VAL (Venette Animation Loisirs) et l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées), il avait reçu le 9 décembre 2023, de la part de Romuald SEELS, Maire, la médaille de la ville, en reconnaissance et remerciements de 40 années d'implication et de bénévolat au sein du monde associatif.



NEUROFEEDBACK DYNAMIQUE



DÉCOUVREZ LE POTENTIEL INEXPLORÉ DE VOTRE CERVEAU !

Sophie GALLES, Praticienne Neurofeedback Dynamique certifiée méthode NeurOptimal
291, rue des Martyrs – 60280 VENETTE
Contact : 06 76 22 80 05
contact@neurofeedbacksophiegalles.com
www.neurofeedbacksophiegalles.com

Le Raid Amazones

Céline et Olivia, ex collègues infirmières, devenues amies forment l'équipe « les blouses impériales ». Elles se préparent à la participation au Raid Amazones qui aura lieu du 29 novembre au 9 décembre 2025 à Kanchanaburi en Thaïlande. Il s'agit d'un défi sportif, solidaire et 100% féminin. Trail, VTT, canoë et tir à l'arc, voici les épreuves qu'elles devront affronter. De nombreux événements ont été et seront organisés avant leur départ pour récolter des fonds afin de les soutenir dans ce défi sportif au profit de l'association Onco Oise.



Découvrez Venette grâce à la chaîne Youtube « villes et villages de l'Oise ». Pour visionner ce magnifique reportage, scannez le QR code ci-dessous. Merci à Daniel MARTIGNY pour cette belle présentation.

Scannez-moi



BUS POUR L'EMPLOI

Jeudi 3 juillet 2025

de 9h30 à 12h30

Parvis de la Mairie



►► SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL
ITINÉRAIRE OUVERT À TOUS



SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUILLET

EVENEMENT

**JACKY MOBYETTE
PICARDY**

8^{EME} EDITION

ENTRÉE GRATUITE
RUE DU TROU MARTINET - VENETTE
(BMX COMPIEGNE/VENETTE)

BAR
FOODTRUCKS
ANIMATIONS / CONCERTS
VILLAGE EXPOSANTS
ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Venette en fête

Programme :

- **Samedi 5 juillet 2025**
14h : Fête foraine – Allée du Château
20h : Aubade de la Batterie-fanfare « la Venettienne » - Allée du Château
23h : Feu d'artifice – Stade François LOUVET
- **Dimanche 6 juillet 2025**
14h : Fête foraine – Allée du Château
- **Lundi 7 juillet 2025**
17h : Course cycliste – Départ parvis de la Mairie



Village Estival

C'est année, c'est à Venette que le Village Estival du Conseil Départemental de l'Oise vous donne rendez-vous le **mardi 22 juillet 2025** au complexe sportif, Allée du Château.

Au programme :

- Des activités sportives,
- Des jeux de société,
- Des espaces de loisirs,
- Des activités culturelles, etc....

Et tout cela GRATUIT, pour le plaisir des enfants et de toute la famille.

Plus d'info sur oise.fr



La Commune a apporté son soutien à Victor, jeune Venettien de 14 ans, sélectionné pour le championnat de France d'échecs qui s'est déroulé le 26 avril au 4 mai 2025 à Vichy. Il termine la compétition à la 22ème place sur 157. Toutes nos félicitations à Victor pour son palmarès et pour sa qualification pour les Championnats de France d'échecs jeunes en 2026.



Samedi 10 mai dernier, Alain COMONT, Venettien de 72 ans se lance le défi de rejoindre Cracovie en Pologne à vélo pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. L'objectif : 3 500€ pour 3 500km parcourus. Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'association Onco-Oise.



Si vous souhaitez faire un don au profit d'Octobre Rose, scannez le QR Code ci-contre

Journées du patrimoine

Créées en 1984 sous le nom de « Journées portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture, les journées du patrimoine ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine. **Pour cela, rendez-vous le dimanche 21 septembre 2025 de 14h à 18h pour la visite du clocher de l'Église St Martin.**

Organ'espoir

L'association Organ'espoir est une association locale créée en 2023 qui a pour mission de sensibiliser le grand public au don d'organes et de tissus. Composée d'infirmières spécialisées dans les prélèvements d'organes et de tissus, l'équipe s'engage à informer sur un sujet encore trop peu abordé. Venette, 1^{ère} ville ambassadrice du don, a récemment installé 10 panneaux « ville ambassadrice du don d'organes ». Cette initiative vise à interpeller les citoyens à ouvrir le dialogue et à encourager chacun à réfléchir et à se positionner sur le don. Lors de leurs actions, les bénévoles abordent également la législation en vigueur, notamment le consentement présumé, qui stipule que toute personne est considérée comme donneur potentiel, sauf si elle a exprimé son refus lors de son vivant. Il est donc essentiel de connaître ses droits, d'en parler avec ses proches et de faire un choix éclairé. Par la proximité, l'écoute ou l'expertise de ses membres, l'association souhaite faire progresser la culture du don et rappeler qu'un simple geste peut sauver des vies.



Commémoration du 85^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle



Commune de Venette

Commémoration du 85^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Mercredi 18 juin 2025

18 h 45 Rassemblement - Place du 8 mai 1945

19 h 00 Cérémonie au Monument aux Morts
Dépôt de gerbes et allocutions

Verre de l'Amitié - Salle des Fêtes André Ledoux

**Le Maire, la section FNCR de Venette
et les anciens combattants vous invitent à assister
aux cérémonies officielles**

Barbecue républicain

Lundi 14 juillet 2025, rendez-vous à la salle des fêtes André Ledoux – Place du 8 mai 1945 pour le **barbecue républicain**.

Tarif : 25€ par personnes – 10€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Au menu : Kir, barbecue (3 viandes) – Salade composées ou frites, fromage, dessert et café. **Animation par Alain AGUILAR**

Réservation avant le 1^{er} juillet 2025 sur fn-cr.venette@gmail.com ou au 06 26 29 74 64 ou FNCR Section Venette – 103 rue du Gal Koenig 60280 VENETTE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la poste a décidé de supprimer un grand nombre de boîtes aux lettres. A Venette, à compter de l'été 2025, 2 boîtes aux lettres de la poste seront supprimées. La première au 852, rue de la République et la seconde 52, Square des Pérelles.



BROCANTE MARGNY - VENETTE

DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Avenue Simone Veil

10,00€
LES 3M

de 8h00 à 18h00



Brocante organisée par Margny Jumelages
renseignements au 06 03 45 13 30

Permanences inscriptions les 7 et 21 juin
de 9h30 à 12h00 - au rez-de-jardin de la Mairie de
MARGNY-lès-Compiègne



Emploi

Plateforme pour l'emploi

Pour réduire le chômage sur notre territoire et faciliter l'accès aux offres pour les demandeurs d'emploi, l'ARC a créé une plateforme numérique de l'emploi qui réunit l'ensemble des offres du territoire. Cette plateforme dispose également d'un outil de création de CV pour permettre à n'importe quel candidat de créer son CV.

www.emploi-compiegnois.fr

Coaching emploi

Vous recherchez un emploi, une formation ou un stage ?

Jean-Pierre BRILLANT, référent insertion professionnelle vous reçoit sur RDV tous les mardis après-midi.

Contact : 07 88 28 34 15

Partage travail

Partage travail est une structure dont le but fondamental est l'insertion socioprofessionnelle

Contact : 03 44 86 42 82

accueil@partagetravail60.fr

www.partagetravail60.fr

Réseau initiative

Initiative France est le 1^{er} réseau de financement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise

Contact : 03 44 23 00 29

Thomas DUPUY : 06 16 08 69 43

thomas.dupuy@oise-est.fr

Prairie 2

C'était autrefois une vaste plaine entre Margny les Compiègne et Venette. La 2^{ème} partie du chantier de la Prairie 2 est terminée. Les logements demeurent les principales réalisations de cette opération. Une résidence intergénérationnelle de 80 logements, 53 logements en accession libre, 85 logements collectifs et 6 maisons individuelles ont été livrés.



33ÈME ÉDITION

LES 20H ENDURO MOTO

19 et 20 Septembre 2025

VENETTE BOIS DE PLAISANCE

Entrée gratuite - démo freestyle BMX - Baptême 4x4 - feu d'artifice - concerts gratuits - bar et restauration - parking garde

Endurance non stop de 20h à 15h

RENSEIGNEMENTS :
WWW.CLUB-RTC.COM

SPONSORS : OLOXAM, MOTO CLUB, LIGUE HAUTS DE FRANCE, AFM TELETHON, ARC, AVENTURE, EASY LOCATION, REGIO VERSO, CLUB DE VENETTE

Transport scolaire – rentrée

2025/2026

Votre enfant empruntera les transports scolaires de l'ARC pour se rendre au Collège Claude Debussy de Margny-Lès-Compiègne ou dans l'un des lycées de Compiègne.

Inscription aux transports scolaire du 15 juin au 15 août 2025 et obligatoire. Pour cela, rdv sur www.agglo-compiegne.fr/transports-scolaires ou via le QR Code ci-dessous. Vous y trouverez toutes les informations importantes comme les horaires de passage.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service transports de l'ARC au 03 44 40 76 42

Il est également conseillé de télécharger l'application Oise-mobilité et de créer un compte en y ajoutant la ligne empruntée ainsi vous aurez toutes les informations nécessaires en temps réel.

Aurélien BERNARDIE, Conseiller municipal délégué aux transports et circulations douces reste à votre disposition sur aurelien.bernardie@venette.fr



Transports
scolaires - ARC

**oise
mobilité**

ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE

Vacances d'été

Du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2025

L'équipe d'animation se prépare à accueillir les jeunes de 3 à 10 ans durant les vacances d'été du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2025 de 8h à 18h sur le thème « Voyage en Asie »

- Découvrir la géographie, la culture, les coutumes et symboles
- Pratiquer les arts martiaux, cuisine, calligraphie, tangram, Tai chi,
- Jeux, cinéma, bricolage Asiatique
- Origami, ombres chinoises
- Parler chinois, quizz, jeux de société
- Cirque, Gym chinoise, danse coréenne

Le club ados (11-14 ans) a également un programme.

Renseignements en Mairie ou au Centre de loisirs auprès de Mme Katia TIRLOT au 03 44 90 04 45

Cantine et Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants du lundi au vendredi pour le périscolaire matin et soir et les mercredis durant toute l'année et pendant les vacances scolaires (sauf décembre et août).

Périscolaire du matin de 7h30 à 8h30 à l'école maternelle du Centre pour les élèves de l'école maternelle du Centre et de la Prairie et au Centre de loisirs pour les enfants de l'école élémentaire du Centre.

Périscolaire du soir de 16h30 à 18h30 au Centre de Loisirs. (Le goûter est à fournir par les parents).

Mercredis loisirs de 7h30 à 18h00 au Centre de Loisirs. (Le goûter est à fournir par les parents).

Cantine : Le service de restauration scolaire accueille les enfants pour le déjeuner du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Vacances scolaires de 8h00 à 18h00 au Centre de Loisirs. (Le goûter est à fournir par les parents).

Rentrée 2025/2026

Le dossier d'inscription cantine et centre de loisirs sera transmis aux familles par mail (sauf nouveaux arrivants), il est à rendre avant le **samedi 2 août 2025**.

Pièces obligatoires à fournir :

- Fiche de renseignement et fiche sanitaire
- Copie de la partie vaccination du carnet de santé
- Copie du livret de famille **complet**
- Copie intégrale du ou des avis d'imposition 2025 sur les revenus 2023 **du foyer**
- Attestation de quotient familial de la CAF
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2025/2026

Le tarif des prestations est calculé en fonction des revenus et de la composition familiale. En l'absence de justificatif de revenus ou tout autre document, le tarif maximum sera automatiquement appliqué lors de la facturation.

Carte de Vœux d'Édouard Courtial

La classe de CM2 de l'école élémentaire du Centre a participé à un concours de dessins intitulé « ma commune » qui devait représenter la ville pour l'élaboration de la carte de vœux du sénateur : Edouard COURTIAL. Ils se sont pris au jeu et ont produit de belles réalisations, en témoignent les dessins ci-contre. Malheureusement, leurs créations n'ont pas été retenues mais nous tenons à les féliciter. Merci à tous les élèves, Annick MINAROLI, professeure des écoles et Isabelle FOUILLEUL, directrice qui n'ont pas hésité à participer à ce beau projet.



Médiathèque

100, rue André Mellenne - 60280 VENETTE
03 44 20 97 41 - mediatheque@venette.fr

Horaires :

Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 10h30 à 17h30 (non-stop)

Comment s'inscrire?

L'adhésion à la médiathèque est valable 1 an. Une carte de lecteur vous est remise et vous permet d'emprunter 3 livres dont une nouveauté, 1 CD ou DVD ainsi que 2 jeux de société par famille pour une durée de 3 semaines et de consulter internet.

Pour vous inscrire, il vous suffit de présenter :

- Une pièce d'identité et/ou livret de famille
- Un justificatif de domicile

Inscription gratuite pour les Venettiens.



Animations régulières

Lire avec bébé

Chaque 2ème mardi de chaque mois, venez partager un moment de complicité lecture avec votre/vos enfant(s) de 10h à 11h. Les lectrices de l'association « Grandir ensemble » lisent pour les enfants (de la naissance jusqu'à 3 ans).

Accès libre et gratuit.

Atelier éveil et signes

1 vendredi par mois, ateliers découvertes pour la petite enfance « éveil et signes » par Ségolène Goezinne, Psychomotricienne.

Sur inscription – de 0 à 3 ans – gratuit

Accompagnement numérique

1 vendredi sur 2, accompagnement numérique par les animateurs des espaces Cyber-base de l'ARC. Sur inscription - gratuit

Plus de 5 000 ouvrages (livres, CD, DVD) et 150 jeux de société sont à votre disposition, ainsi qu'un ordinateur. Un espace dédié propose des expositions thématiques, une ludothèque « ludozone » et des animations sont régulièrement organisées.

**Facebook
Médiathèque**



**Catalogue en
ligne**




VENETTE

20 JUIN 2025
JARDINS DE LA MEDIATHEQUE
100 RUE ANDRÉ MELLENNE

Arrivée vers 18h30 : Parade du serpent
par les enfants du Centre de loisirs

18h30 : Jeux de société

18H30
CHORALE

Béthisy-St-Pierre

19H00
CONCERT
Gospel/Soul

Groupe Z. O. A.

20H00
CONCERT
Pop/Rock

Groupe BIRDSONGS

FÊTE DE LA MUSIQUE

du 18 au 28 juin 2025 : Exposition "Vinyles 2.0"
par la Médiathèque Départementale de l'Oise

 Si pluie : concerts annulés





Lutte contre le bruit

Selon l'**arrêté municipal n°21/2018** relatif à la lutte contre le bruit (consultable en mairie), sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de Venette, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage tels que :

- Bruits dans les habitations, comportement des occupants
- Animaux domestiques (abolements)
- Activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, culturelles, sportives
- Établissements ouverts au public
- Bruits sur la voie publique et sonorisation
- Travaux bruyants-chantier de travaux publics ou privés
- Alarmes sonores
- Véhicules tous terrains

Pour rappel :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail au sol, particulièrement bruyant, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
 Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Soyez informé ! Alerte citoyen

La commune a mis en place un service de communication afin de transmettre des informations et alertes par SMS et mail. Ce service permet aux venettiens d'être informé par quartier sur des événements exceptionnels tels que les travaux, les risques météorologiques, les activités culturelles... Pour bénéficier de cette solution, rendez-vous en mairie ou scannez le QR code ci-dessous.

Scannez-moi



Monsieur le Maire souhaite attirer la vigilance des venettiens qui seraient démarchés par de prétendus techniciens mandatés par la ville. Des personnes mal intentionnées se présentent au domicile des habitants et tentent de vendre des prestations au nom de la ville ou de sociétés diverses.

**En cas de doute, ne laissez entrer
 personne et appelez rapidement en
 mairie au
 03 44 83 29 33 ou au 06 81 95 61 93**

LE CIVISME C'EST...



J'utilise des appareils de bricolage
et jardinage aux horaires autorisés



La nuit
je baisse le son



Je taille mes haies
régulièrement



En voiture
je roule cool



Je respecte
les règles de
stationnement



Je ramasse
les déjections
de mon chien



Je tiens
mon chien
en laisse



J'amène mes
encombrants
à la déchèterie



Je pratique
le tri sélectif en utilisant
les bons conteneurs



Je ne brûle pas mes
déchets dans mon jardin

**...RESPECTER
LES AUTRES**

Encombrants

La commune ne bénéficie pas de ramassage à jour fixe. Un service gratuit d'enlèvement existe. Ce service, sur RDV est réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie. Pour prendre rendez-vous : **0800 779 766** (Appel gratuit).

Collecte des déchets

Rappel sur les jours de ramassage (À sortir la veille **à partir de 17h**)

Pour le centre bourg :

- Lundi – **Déchets végétaux**
- Mardi & vendredi : Sacs blancs
- Jeudi : **Sacs jaunes**

Pour le barrage/ rue Bouzonnier :

- Lundi – **Déchets végétaux**, sacs blancs et **jaunes**
- Vendredi : Sacs blancs

En cas de manquement à la règle, risque d'amende de 135€

Containers à verre

Le verre doit être trié des autres ordures ménagères et ne doit pas se retrouver dans les sacs ou bacs jaunes et blancs. Des containers sont à votre disposition :

- Rue de l'Écluse
- Rue de Compiègne
- Rue du Gal Koenig
- Rue des Pins
- Rue des Martyrs/Square Maurice Ravel
- Bd de la 1^{ère} Armée
- Rue André Mellenne/Square des Pérelles

Le saviez-vous ?

Vous pouvez encourir **jusqu'à 135€ d'amende** pour abandons des déjections de votre chien. Pour une ville plus propre, nous avons décidé d'installer plusieurs distributeurs de sachets aux 4 coins de la commune pour que les propriétaires d'animaux puissent ramasser les déjections de leurs petits compagnons.



Urbanisme

Toute nouvelle construction ou toute modification sur le bâti sont soumis à autorisation. Le PLUI-H s'applique en effet à tous les citoyens sans exception. Le service instructeur de l'ARC, qui instruit tous les dossiers de notre commune, se charge de faire appliquer les règles.

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est **obligatoire** pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Pour ce type de dossier, **le délai d'instruction est fixé à 1 mois à compter de la date de dépôt du dossier**. Si votre projet se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques, votre dossier fera l'objet d'un **délai supplémentaire d'un mois**. Votre demande doit être déposée en mairie en 3 exemplaires (5 exemplaires si le projet est dans le périmètre des monuments historiques).

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de déconstruction de grande ampleur et est à adresser à la Mairie. Votre demande doit être déposée en mairie en 3 exemplaires (5 exemplaires si le projet est dans le périmètre des monuments historiques). **Le délai d'instruction est de 2 mois et 4 mois si votre projet est situé dans le périmètre de protection des monuments historiques.**

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous

Installation de panneaux solaires ou photovoltaïques

L'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques ou toutes autres solutions techniques relatives à la production d'énergie solaire est autorisée sous réserve que ceux-ci soient en cohérence avec l'architecture des constructions et s'intègrent dans leur milieu environnant. Les panneaux et les tuiles solaires ou photovoltaïques doivent être non-visibles depuis l'espace public et si la couleur des matériaux de réalisation est compatible avec les éléments de la toiture elle-même. Dans le cas d'une toiture à pans, les panneaux pourront s'inscrire dans la pente du toit. Dans le cas de constructions neuves les panneaux devront être intégrés dans l'épaisseur de la toiture. Attention : Ces installations sont soumises à déclaration de travaux ou de permis de construire.

Salle des Fêtes André LEDOUX

Adresse : Place du 8 mai 1945

La mise à disposition de la salle des fêtes est accordée en priorité aux associations Venettiennes ainsi qu'aux habitants de Venette. Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33.

Tarification :



Salle des fêtes

	petite salle (100 pers)			grande salle (200 pers)			2 salles (300 pers)		
	1/2 j	1 jour	2 jours	1/2 j	1 jour	2 jours	1/2 j	1 jour	2 jours
Association de Venette	60 €	110 €	140 €	80 €	160 €	190 €	100 €	200 €	250 €
Particulier résidant à Venette	120 €	240 €	300 €	180 €	350 €	450 €	300 €	400 €	550 €

Maison des Associations

Adresse : 32, Rue de Corbeaulieu

Capacité : 50 personnes

La mise à disposition de la Maison des Associations est accordée en priorité aux associations Venettiennes ainsi qu'aux habitants de Venette. Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33.

Tarification :



Maison des associations

	1/2 j	1 jour	2 jours
Association de Venette	gratuit	gratuit	gratuit
Particulier résidant à Venette	50 €	80 €	150 €

Recensement citoyen

Tout jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile muni de :

- Pièce d'identité
- Livret de famille

Une attestation lui sera remise, nécessaire pour tous les examens (BAC, permis de conduire...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

À noter : Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière qu'un recensement classique.

En cas de perte ou de vol de l'attestation vous adresser au centre du Service National de Creil au 09 70 84 51 51 ou csnj-creil.trait.fct@intradef.gouv.fr

• Venette Animations et Loisirs



L'association «Venette Animation et Loisirs» a été fondée en 1979. En hommage à Bernard PARÉ, Président de l'association depuis de nombreuses années, Mme Corinne LANGLET a souhaité le maintien de l'association.

Depuis le 25 avril dernier, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Corinne LANGLET

1^{ère} Vice-présidente : Nadia ABDOU

Secrétaire : Xavier BAUDOIN

Trésorier : Samuel DEZERT

Contact : 06 29 69 29 45 - 📧 : val.venette60@gmail.com

Facebook : VAL Venette

• Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié recherche de nouveaux bénévoles et/ou adhérents pour prêter main forte dans les manifestations prévues au calendrier, apporter de nouvelles idées et du dynamisme.

Contact – Isabelle GRIMAUZ : 06 29 43 07 53



• Union Nationale des Retraités et des personnes âgées (UNRPA)



Suite au décès de Bernard PARÉ, un nouveau bureau a été élu le 25 avril dernier :

Président : André LANGLET

Secrétaire : Nicole BONELLE

Trésorier : Monique CZEKAJ

Contact : 06 30 03 92 29

Expression libre

Texte non parvenu

Les élus du groupe « Pour Venette, avec vous »

PROGRAMME :

8h30 : Accueil et
présentation des
équipes

9h45 : Descente de
reconnaissance +
descente 1

13h : Descente
draisienne pour les
enfants de 3-4 ans
(inscription au stand
BMX à partir de 10h)
Chaussures fermées
et pantalon
obligatoires
casque fourni

13h20 : Descente
rollers

13h40 : Descente
vélo

14h : Descente 2
descente 3 et
descente 4

17h : Classement et
remise des prix

**Buvette et
restauration sur place
– nombreuses
animations**



VILLE DE VENETTE

*2ème édition*

LA SA' VENETTE

COURSE DE CAISSES À SAVON

DIMANCHE 22 JUIN 2025

10H/17H - COURTILS NOÉ À VENETTE



Nombreuses animations

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Mairie

74, Rue de la République
03 44 83 29 33

mairie@ville-venette.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

et le samedi matin de 9h à 12h

**Site Internet :**

www.venette.fr

**Facebook :**

Ville de Venette

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé à 1500 exemplaires

Directeur de publication : Romuald SEELS

Conception : Céline DORENT

Impression : Imprimerie de Compiègne

Distribué par les services de la Commune de Venette

Crédit photo : Club photo de Venette et page facebook : « Venette en photo »